



au fil des mois

Novembre Décembre 2019

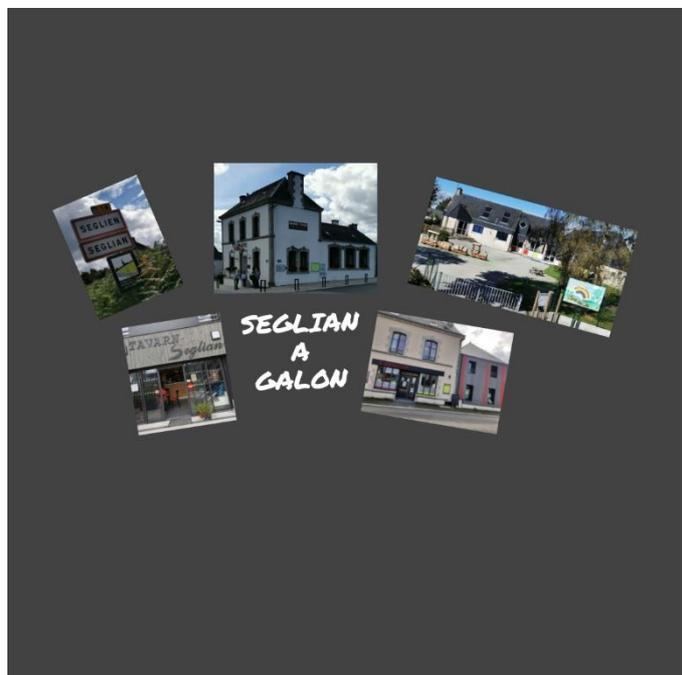
Janvier Février

Mars Avril

Mai Juin

Juillet Août

Septembre Octobre 2020



Rentrée à l'école



Françoise CHOBLET

SOMMAIRE

Vie Communale - Edito
Page 2

Vie Scolaire
Page 18

Vie Associative
Page 20

Vie Locale
Page 23

Annonces et brèves
Page 27

édito

Un an !

Un an que vous n'avez plus reçu le bulletin municipal ! La dernière parution date en effet d'octobre 2019. Je tiens dès à présent à féliciter et à remercier chaleureusement et avec force Dominique (TALHOUËT), Brigitte (POMMÉ), Caroline (LE MORZADÉC) et Patrick (POMMÉ) qui vous ont permis durant ces 6 dernières années de connaître les actualités locales car c'est tout simplement grâce à eux que vous avez pu recevoir 3 fois l'an le bulletin municipal. Je sais l'investissement que cela a représenté pour eux et les heures de travail passées à la mise en page des articles. Je sais aussi qu'ils l'ont fait par envie et le remarquable travail réalisé en est la preuve. BRAVO et félicitations !

La municipalité d'alors avait décidé de ne pas faire paraître de bulletin municipal en février 2020 au motif où les élections municipales étant (normalement) programmées les week-end des 15 et 22 mars 2020, elle se devait de garder un droit de réserve et de respect vis à vis de la campagne électorale.

Si le premier tour des élections a bien été maintenu, dès le surlendemain soit le mardi 17 mars 2020, l'interdiction de déplacement en France vulgarisée par les médias par l'expression « confinement de la population » était décidée par les instances gouvernementales. Cette mesure sanitaire s'insérait alors dans un ensemble de politiques de restriction de contacts humains et de déplacements en réponse à la pandémie de la Covid-19 qui touchait tout le territoire.

Au moment où vous lisez ces quelques lignes, la circulation du coronavirus nous imposera peut-être de prendre encore plus de mesures contraignantes que celles déjà en vigueur : port du masque (obligatoire dans tous les lieux publics fermés), respect des règles de distanciation sociale, annulation de toute location de la salle Jean FICHET ...

La nouvelle équipe municipale a été officiellement mise en place à la suite du conseil municipal qui s'est déroulé le 26 juin 2020. Je tiens ici à remercier sincèrement les élus de la précédente mandature pour tout le travail accompli entre 2014 et 2020 en faveur de la commune et qui sont toutes et tous resté-e-s mobilisé-e-s durant le prolongement du mandat dû à la pandémie.

Cet état de fait et la situation sanitaire ne nous ont pas permis non plus d'éditer le bulletin municipal relatant la période de mars à juin 2020. La nouvelle équipe municipale s'est donc mise au travail dès début juillet. Chacune et chacun en ce qui la ou le concerne a commencé à prendre les contacts nécessaires pour poursuivre les dossiers en cours et mettre en place les nouveaux. Notre équipe municipale présente un visage rajeuni et renouvelé avec l'arrivée de huit nouveaux élus au côté des sept ayant souhaité prolonger leur engagement au service des habitantes et des habitants de SÉGLIEN. Au nom de la nouvelle équipe, je me dois de remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont témoigné leur confiance en les assurant du caractère sincère des engagements pris et de notre volonté de continuer à œuvrer efficacement au service de toutes et de tous.



LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE A VOTRE SERVICE

Dans cette période sanitaire très compliquée, je tiens à remercier toutes les ségliennaises et tous les ségliennais qui ont joué « à fond » la carte de la solidarité. Je sais les moments difficiles rencontrés par bon nombre d'entre vous. De nombreuses initiatives pour la plupart visibles ont été menées. Les entreprises présentes sur notre commune et les commerces ont continué de nous servir. De part l'investissement des enseignants, « nos » élèves ont pu bénéficier de cours à distance pour certains avec le concours des parents d'élèves et en présentiel pour d'autres. Les employés communaux chacune et chacun dans leurs tâches respectives ont contribué à maintenir un service public de qualité. Enfin, les soignants, nombreux sur la commune et les aides à domicile ont accompli un travail exemplaire !

Soyez toutes et tous très sincèrement félicité-e-s et encore une fois, un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui portent au quotidien ces solidarités intergénérationnelles.

J'ai une pensée aussi pour tous les membres des associations de SÉGLIEN. Vu la situation, pratiquement toutes les manifestations que vous aviez prévues d'organiser ont dû être annulées. Vous êtes les actrices et les acteurs du dynamisme de la commune. L'accompagnement de la vie associative va demeurer aussi une priorité et c'est le sens donné au suivi et à la modernisation continue des équipements à votre disposition. Je n'oublie pas non plus nos exploitantes et exploitants agricoles pour qui la conjoncture reste délicate, covid ou pas. Votre rôle central dans notre sécurité alimentaire a d'ailleurs été mis en avant plusieurs fois depuis quelques mois. Nous apportons aussi notre total et entier soutien aux propriétaires de chevaux, de poneys, d'ânes et condamnons avec force et fermeté les actes de mutilation dont ils sont l'objet très et trop régulièrement. Cet épisode anxiogène pour tous mais pour les propriétaires en particulier requiert une totale vigilance de la part de tous les habitants.



Rencontre de l'association
du club des loisirs

Comme on l'entend souvent, la vie doit continuer. L'engagement municipal va se faire dans un contexte sanitaire particulier alors que l'incertitude règne toujours sur les conditions de vie. Cette épidémie aura des conséquences économiques redoutables mais malheureusement attendues. Elle aura un impact sur notre qualité de vie au quotidien et demandera au sein de nos entreprises, associations, manifestations, une organisation et une rigueur appropriées.

Pour autant, nous mettons tout en place à SÉGLIEN pour que chacun d'entre vous puisse vivre et s'épanouir normalement tout en conservant les consignes sanitaires qui s'imposent.

Bonne lecture et surtout, **continuez à bien prendre soin de vous et de vos proches.**

Laurent GANIVET,
Maire de SÉGLIEN

Vie communale



LAURENT GANIVET

Maire de Séglien en charge des commissions « Finances » et « Appel d'offres »
Vice-président à PONTIVY Communauté en charge de la commission
« Conception et gestion des équipements communautaires »
Membre du groupe de travail « Démolition et reconstruction des bâtiments au terrain de football »
Membre du groupe de travail « Réfection des bâtiments de la mairie et de ses abords »



JEAN-MICHEL LERAY

1^{er} adjoint en charge des commissions Administration générale – Personnel communal »,
« Travaux – voirie » et « Action sociale »
Membre de la commission « Action sociale, petite enfance et santé » à PONTIVY Communauté
Président du SADI (service d'Aide à Domicile Intercommunal)
Membre du groupe de travail « Démolition et reconstruction des bâtiments au terrain de football »
Membre du groupe de travail « Réfection des bâtiments de la mairie et de ses abords »

DANIEL DARCEL

2^{ème} adjoint en charge des commissions « Agriculture – commerce – artisanat » et
« Aménagement foncier »
Membre du groupe de travail « Démolition et reconstruction des bâtiments au terrain de
football »
Membre du groupe de travail « Réfection des bâtiments de la mairie et ses abords »



AUDREY VAILLIER

3^{ème} adjointe en charge des commissions « Affaires scolaires », « Communication »
et « Événementiel »
Membre du groupe de travail « Démolition et reconstruction des bâtiments au terrain
de football »
Membre du groupe de travail « Réfection des bâtiments de la mairie et de ses abords »



PATRICK POMME

4^{ème} adjoint en charge des commissions « Patrimoine et environnement » et
« chemins de randonnées »
Membre de la commission « Environnement et transition énergétique » à PONTIVY Communauté
Membre du groupe de travail « Démolition et reconstruction des bâtiments au terrain de football »
Membre du groupe de travail « Réfection des bâtiments de la mairie et de ses abords »
Réfèrent « Défense », réfèrent « Frelon asiatique » et réfèrent « Piégeage de ragondins »



ANNE-LAURE BERNARD

Conseillère municipale
Membres des commissions « Affaires scolaires »,
« Communication » et « Événementiel »



CHRISTIAN LE DANVIC

Conseiller municipal
Membre de la commission « Développement économique, enseignement supérieur,
recherche et agriculture » à PONTIVY Communauté
Membre des commissions « Appels d'offres », « Travaux - Voirie » et
« Agriculture-commerce-artisanat »
Membre du groupe de travail « Démolition et reconstruction des bâtiments au terrain de football »
Membre du groupe de travail « Réfection des bâtiments de la mairie et de ses abords »





STEPHANIE CHEVALIER

Conseillère municipale

Membre des commissions « Affaires scolaires » et
« Communication »

Membre du groupe de travail « Démolition et reconstruction des
bâtiments au terrain de football »



ALAIN LE FUR

Conseiller municipal

Membre des commissions « Travaux-voirie », « Agriculture-
commerce-artisanat », « Aménagement foncier », « Patrimoine » et
« Chemins de randonnées »

Membre du groupe de travail « Démolition et reconstruction des
bâtiments au terrain de football »



NATHALIE CHRISTIEN

Conseillère municipale

Membre des commissions « Agriculture – commerce – artisanat » et
« Aménagement foncier »

Membre du groupe de travail « Réfection des bâtiments de la mairie
et ses abords »



ALEXANDRE LE STRAT

Conseiller municipal

Membre des commissions « Travaux-voirie », « Agriculture-
commerce-artisanat » et « Chemins de randonnée »

Membre du groupe de travail « Démolition et reconstruction
des bâtiments au terrain de football »

Membre du groupe de travail « Réfection des bâtiments de la
mairie et de ses abords »



DELPHINE LE COGUIC

Conseillère municipale

Membre des commissions « Action sociale »,
« Communication », « Patrimoine » et « Chemins de
randonnées »

JEROME THOMAS

Conseiller municipal

Membre des commissions « Travaux-voirie » et « Agriculture-commerce-artisanat »

Membre du groupe de travail « Démolition et reconstruction des bâtiments
au terrain de football »

Membre du groupe de travail « Réfection des bâtiments de la mairie et de ses abords »



FABIENNE LE BARON

Conseillère municipale

Membre des commissions « Affaires scolaires »,
« Communication », « Événementiel » et « Patrimoine »



CAROLINE LE MORZADEC

Conseillère municipale

Membre des commissions « Action sociale », « Affaires scolaires »,
« Événementiel » et « Chemins de randonnée »



A part les commissions « Finances » et « Appel d'offres » ,

Les autres commissions communales sont ouvertes à l'ensemble des habitants de SEGLIEN
qui souhaitent y participer.

Pour y siéger en tant que membre bénévole, il vous suffit de contacter le secrétariat de la mairie
pour vous y inscrire.

Il est important que des membres non élus en fassent partie car ceci contribue
à la participation citoyenne.

« Françoise qui part...

Le soir de son dernier conseil municipal, le maire lui a tenu ce discours :

Il était une fois une petite fille

Toutes les belles histoires commencent ainsi et je crois pouvoir vous dire que celle de Françoise est une belle histoire. Françoise est une ségliennaise de naissance. Elle fréquente l'école publique de SÉGLIEN et aura comme instituteur un dénommé M. Jean FICHET qui deviendra quelques années plus tard la personne qui lui fera confiance. Elle va fréquenter le collège Émile MAZÉ de GUÉMENÉ sur Scorff puis le lycée Joseph LOTH à PONTIY, lycée où elle obtiendra son Baccalauréat série G3. Elle a ensuite fréquenté pendant une année l'IUT de Quimper en techniques commerciales puis une année de formation en comptabilité à Saint-Brieuc. Dès la fin de ses études, elle est recrutée comme aide-comptable dans une entreprise de NANTES, mission qu'elle effectuera pendant 6 mois jusqu'en Octobre 1979. On peut dire que Françoise aime la BRETAGNE : née dans le 56, une partie de ses études s'effectueront à Quimper dans le 29, puis à Saint-Brieuc dans le 22 et sa vie active débutera à NANTES dans le 44. On peut donc raisonnablement penser qu'elle est partisane de la Bretagne à 5 départements!



Mairie de Séglie

Puisque je souhaite m'adresser en particulier à Françoise, voici ci-après littéralement retranscrit, les quelques mots que j'ai eu à lui prononcer le 23 juillet 2020 lors du dernier conseil municipal auquel elle a participé en tant que secrétaire de mairie :

« Françoise, tu auras travaillé quarante et une années, je dis bien 41 années au service de la commune de SÉGLIEN en tant secrétaire de mairie et aujourd'hui, tu prends une retraite bien méritée.

Après avoir passé avec réussite le concours dédié à ce poste, tu deviens la secrétaire de mairie de SÉGLIEN. D'abord comme stagiaire à partir de novembre 1979, tu sera très vite titularisée en 1980. Tu travailleras d'abord aux côtés de M. Jean FICHET, maire jusqu'en 1995. Ensuite, tu as poursuivi avec M. Gilbert RANNOU, maire de 1995 à 2008, puis aux côtés de M. Daniel LE ROUZIC, maire de 2008 à 2014 puis enfin avec ton serviteur du soir de 2014 à ce jour.

Françoise, tu as été une aide précieuse et d'une grande disponibilité à l'élue que je suis. J'ai travaillé à tes côtés pendant 6 années dans cette mairie, ton professionnalisme y était solidement établi. Tout comme chacun de mes prédécesseurs, je n'ai eu qu'à me féliciter de ta rigueur, de ta disponibilité, de tes connaissances professionnelles, plus encore de la mémoire vive que tu représentes dans cette mairie.

La secrétaire de mairie est un socle sur lequel le maire doit pouvoir compter. Je te le dis : en ce qui me concerne, tu auras été plus qu'un socle, tu auras été ma confidente tant tu inspires une confiance naturelle. Tu as toujours secondé le premier élu de la commune dans l'exercice de tes fonctions avec la même conscience et un égal sens du devoir. C'est sans doute la première qualité que l'on attend d'une secrétaire de mairie. Et pour ce qui te concerne, il n'y a jamais eu besoin de l'exiger, sois-en aujourd'hui vivement remerciée. Ton sens du service public, tes relations chaleureuses avec tes collègues de travail et avec les Ségliennaises et les Ségliennais t'honorent.

Françoise, tu as toujours été dévouée, d'une grande loyauté et très consciencieuse. Tu connais presque tous les habitants et tu es devenue la mémoire de la commune et des événements qui s'y sont déroulés.

Tu as su t'adapter à tous les changements voulus ou forcés avec compétence, impartialité, patience et surtout discrétion. Je rappelle que Françoise a commencé avec pour unique outil de travail le crayon, puis sont venus les 1ers ordinateurs, le minitel, les fax et enfin cette dématérialisation dont on ne pourrait se passer aujourd'hui. Ce soir avec ce dernier Conseil Municipal en ce qui te concerne et encore plus demain soir où tu vas tirer définitivement ta révérence, c'est un pan de l'histoire de la commune de SÉGLIEN qui se ferme.

Françoise, ta nouvelle vie t'appartient, ainsi qu'à ta famille, pas à notre commune qui t'a déjà beaucoup demandé et qui a beaucoup pris de ton temps. Tu peux donc partir confiante et sereine. Ais simplement une petite pensée pour nous de temps en temps, comme nous en aurons une pour toi.

En mon nom, au nom de tous les élus que tu as côtoyés, au nom d'Isabelle, de Johanne, de Michel, de Sylvie et de Valérie, tes actuels collègues et bien sûr au nom de tous les habitants de SÉGLIEN, nous te souhaitons une longue et belle retraite, la plus riche et sereine possible.

Enfin, au nom de SÉGLIEN, je te dis très simplement mais très sincèrement :

**MERCI pour ce que tu as fait
et
MERCI pour ce que tu as été ».**



**Les secrétaires
de gauche à droite
Audrey PERON
Françoise CHOBLET
Johanne PENSIYV**

... et Audrey qui arrive

La tâche n'était pas aisée mais il a bien fallu pallier au départ de Françoise. Johanne, qui officie à la mairie de SÉGLIEN depuis le 1er janvier 2019 à 70% ne pouvait rester seule tant les tâches dévolues aujourd'hui au sein du secrétariat de la mairie sont diverses et variées et pour certaines, très chronophages.

Johanne occupe depuis le 1er septembre 2020 le poste à temps complet laissé vacant par Françoise.

Si une seule secrétaire ne suffit pas, il faut reconnaître aussi qu'il n'est pas nécessaire de créer un deuxième poste à temps complet. Nous avons donc cherché à mutualiser ce nouveau poste avec une autre collectivité. La commune de SAINT-AIGNAN se trouvant dans le même cas de figure que SÉGLIEN, le recrutement d'une nouvelle personne s'est donc fait en étroite collaboration avec les élus saintaignanais.

Après avoir reçu plusieurs candidatures et mené plusieurs entretiens, c'est Audrey PÉRON qui a été retenue. Audrey réside à PLUMÉLIAU, est titulaire d'une licence professionnelle « Métiers de l'Administration Territoriale – spécialité Urbanisme et Affaires foncières » obtenue à l'université de RENNES 2 et assure des remplacements dans diverses mairies par l'intermédiaire du Centre de Gestion du Morbihan. De part les diverses missions effectuées, elle a déjà acquis une solide expérience.

Audrey travaillera donc à mi-temps pour la commune de SÉGLIEN (les lundis, mardis et un mercredi matin sur deux) et à mi-temps pour la commune de SAINT-AIGNAN (un mercredi matin sur deux et les jeudis et vendredis). Elle occupe ce poste officiellement depuis le 15 octobre 2020 et a commencé à la mairie de SÉGLIEN le lundi 19 octobre 2020.

Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une bonne intégration au sein de l'équipe des employés communaux.

Concernant les projets éoliens sur la commune de SÉGLIEN

1- Parc éolien existant de Trescoët

Baptisé « Tri Milin », le parc éolien de Trescoët produit de l'électricité depuis sa mise en fonction en décembre 2006. Les 6 éoliennes existantes développent une puissance unitaire de 1,5 MW (Mégawatt) soit une puissance totale de 9 MW.

Ce parc était prévu pour produire pendant 15 années soit jusqu'en 2021. Cette échéance approche et EDF ÉNERGIE Renouvelable, la société en charge actuellement de la gestion du parc, a pris contact avec la municipalité afin d'échanger sur une possible modernisation du parc.

Cette modernisation pourrait s'apparenter à du « repowering » ou en français, au renouvellement du système de production d'énergie. Le « repowering » d'un parc éolien consiste à remplacer les éoliennes anciennes, généralement plus petites, par des mâts, des turbines et des pales de conception plus récentes et ayant un meilleur rendement. Le périmètre de l'étude d'implantation ne changeant pas, on est amené à penser que si des éoliennes plus puissantes étaient installées, leur nombre serait diminué par rapport à l'existant.

Nous sommes aussi en étroite collaboration et en échange avec nos collègues de KERGRIST puisque la même société a le même projet sur leur commune.

Parc éolien de Trescoët



2- Projet éolien du Houarn développé par la société VALÉCO

La société VALÉCO projette de développer un parc éolien sur la commune de SÉGLIEN. Des informations régulières vous ont été transmises via les canaux de communication habituels tels que les bulletins municipaux, le site Internet de la commune, les comptes rendus des conseils municipaux ou encore la presse écrite (Ouest-France, le Télégramme ou PONTIVY Journal).

Ce projet a pour objet l'implantation d'un parc de 6 éoliennes situé géographiquement au nord de la commune de SÉGLIEN et plus précisément au nord des villages de Trémer, Kerhervé, Kerstrat, Treuzar et Goëzévant en limite avec la commune de SILFIAC (*voir carte ci-contre*).

Les 6 éoliennes développeront une puissance totale comprise entre 18 et 23,4 MW (Mégawatt) soit une puissance unitaire par éolienne comprise entre 3 et 3,9 MW. Le diamètre du rotor est compris entre 117 et 140 mètres, la hauteur du mât entre 80 et 91 mètres et la hauteur maximale en bout de pales est de 150 mètres. Deux postes de livraison sont également implantés sur site.

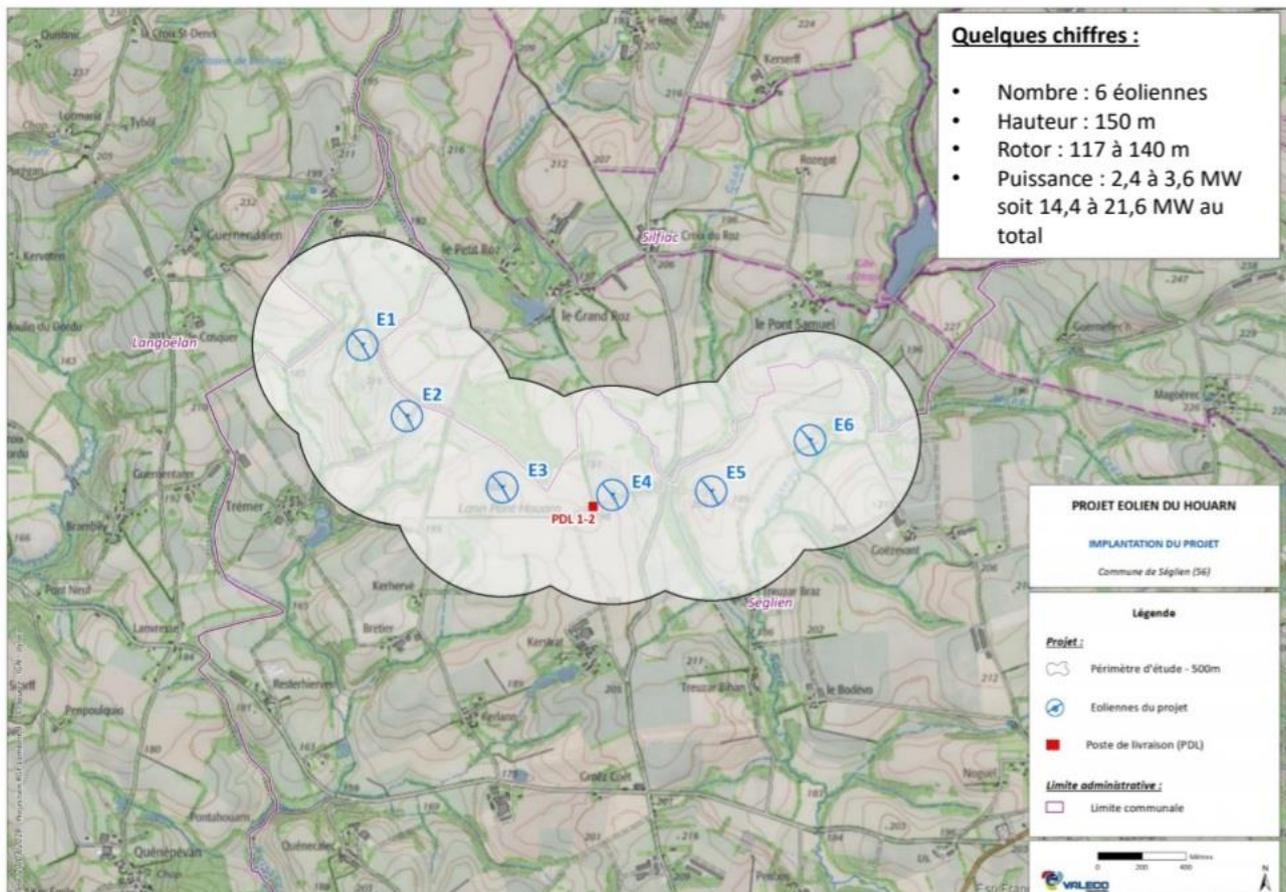
La production annuelle d'électricité attendue est estimée entre 35 000 000 et 60 000 000 de kWh (kilowattheure – unité traditionnelle de mesure de l'énergie électrique). Cette production équivaut à la consommation entre 7 600 et 12 800 foyers soit entre 17 600 et 29 600 personnes.

Il nous paraît également important de vous rappeler les grandes étapes de ce projet :

- avril 2017 : premiers contacts entre la municipalité et la société VALÉCO
 - 2ème trimestre 2017 : lancement des études
 - septembre 2018 : rencontre avec PONTIVY Communauté et réunion de cadrage avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Morbihan
 - octobre 2018 : installation d'un mât de mesure
 - décembre 2018 : réalisation d'une campagne de concertation préalable
 - avril 2019 : 1^{er} dépôt des demandes d'autorisations environnementales
 - juin 2019 : réception par VALÉCO d'une demande de compléments
 - novembre 2019 : 2ème dépôt des demandes d'autorisations environnementales
 - janvier 2020 : réception par VALÉCO de l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe)
 - août 2020 : dépôt du mémoire en réponse à l'avis de la MRAe
 - 7 septembre 2020 : fin de la phase d'examen préalable
 - 10 septembre 2020 : démantèlement du mât de mesure
 - 24 septembre 2020 : arrêté préfectoral portant ouverture d'enquête publique pour le projet de parc éolien
- Cet arrêté préfectoral précise que la demande d'autorisation environnementale présentée par la société VALÉCO en vue d'exploiter un parc éolien comprenant 6 éoliennes et 2 postes de livraison dénommé « Parc éolien du Houarn » au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sera soumise à **enquête publique du lundi 2 novembre 2020 au jeudi 3 décembre 2020 à 12h**, soit une durée de 32 jours. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de SÉGLIEN et le dossier soumis à l'enquête publique contient les documents suivants :
- un dossier produit par le bureau VALÉCO Ingénierie dont une étude d'impact et son résumé non technique,
 - les avis des services recueillis sur le projet,
 - l'avis de l'Autorité environnementale,
 - l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.



IMPLANTATION FINALE



Plan d'implantation du projet éolien du Houarn

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre à feuillets non mobiles sera mis à la disposition du public et le dossier sera consultable en version papier chaque jour ouvrable à la mairie de SÉGLIEN aux horaires habituels d'ouverture de celle-ci.

Ce dossier sera aussi consultable sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).

Mme Anne-Marie CARLIER, directrice d'un site industriel en retraite, est désignée par le président du tribunal administratif de RENNES en qualité de commissaire-enquêtrice.

Elle se tiendra à votre disposition à la mairie de SÉGLIEN au cours des permanences suivantes :

- le lundi 2 novembre 2020 de 9h à 12h
- le samedi 14 novembre 2020 de 9h à 12h
- le vendredi 27 novembre 2020 de 14h à 17h
- le jeudi 3 décembre 2020 de 9h à 12h

A l'expiration du délai d'enquête, la commissaire-enquêtrice rédigera un rapport qui relatara le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies et dans une présentation séparée, elle consignera ses conclusions motivées sur le projet. Elle transmettra ces documents au préfet du Morbihan et adressera simultanément une copie au président du tribunal administratif.

Les conseils municipaux des communes de SÉGLIEN, CLÉGUÉREC, GUÉMENÉ sur Scorff, LANGOËLAN, PLOËRDUT, LOCMALO, SAINTE-BRIGITTE, SILFIAC, LESCOUËT-GOUAREC, MELLIONNEC, BON REPOS sur Blavet et PLÉLAUFF pourront donner leur avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête soit avant le 19 décembre 2020 et l'adresseront au préfet du Morbihan.

Pour rappel, M. le préfet du Morbihan est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation.

Le repas des aînés ne pourra pas être servi en 2020 mais ...

La commune de SÉGLIEN invite chaque année les aînés au traditionnel repas qui se déroule à la salle Jean FICHET et vous êtes nombreux à apprécier ce moment de retrouvailles et de convivialité.

Nous vivons actuellement une situation inhabituelle liée à la crise sanitaire de la COVID-19.

La décision a donc été prise de ne pas organiser ce banquet cette année parce que votre santé et votre bien-être restent notre préoccupation première.

En contrepartie, la municipalité offre à chaque personne résidant à SÉGLIEN et âgées de plus de 70 ans, deux bons d'achat pour un total de 20 euros (2 fois 10 euros) à utiliser :

- soit à l'épicerie de la **TAVARN Seglian**- Place de l'église SÉGLIEN
- soit à l'**abattoir de volailles et de lapins d'Annie et de Julien GUILLEMOT** – 1, Ker Anna SÉGLIEN

Les bons d'achat doivent impérativement être utilisés au plus tard pour le 20 décembre 2020 et l'appoint ne peut en aucun cas être fait sur la valeur du bon d'achat (aucune monnaie ne peut être rendue).

Même s'ils ne remplaceront pas le traditionnel repas servi qui contribue à la préservation du lien social, nous espérons que vous profiterez au maximum de ces bons d'achat et

Surtout continuez à bien prendre soin de vous et de vos proches.

Le maire et les membres de la commission « Action sociale »



Isabelle et Tony gérants de l'épicerie de la Tavarn Seglian



Julien et Annie propriétaires des établissements GUILLEMOT abattoir de volailles et de lapins

RECENSEMENT DU PATRIMOINE BÂTI SUR SEGLIEN

Depuis 2014, dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, l'Office de tourisme de Pontivy Communauté est lauréat de l'appel à projet régional « Participer à l'inventaire du patrimoine culturel en Bretagne ».

Séglien est alors une commune qui en fait partie mais qui n'a pas encore été recensée.

Cet inventaire concerne le patrimoine bâti hors-sol c'est-à-dire les bâtiments de ferme, d'habitation, les chapelles, l'oratoire, les fontaines, les fours à pain, les croix, les calvaires ... Soit tout ce qui est en pierres et correspondant à la chronologie d'entre le Moyen-Âge et 1970/80 pour le milieu urbain et 1950 pour le milieu rural.

Lors d'échanges à propos de ce recensement avec Claire Tartamella et Astrid Cailleateau de l'Office de Tourisme de Pontivy Communauté, il m'a semblé évident et intéressant de proposer mon aide pour le réaliser.

Etant originaire de la commune et ayant réalisé mes études dans le domaine du tourisme et du patrimoine, c'était cohérent. Après avoir été formée au mois de Juin, j'ai pu véritablement commencer cette "aventure" avec tout d'abord le patrimoine bâti du bourg, comptant environ 150 propriétés bâties.

Ensuite la campagne, plus dense avec près de 300 propriétés bâties recensées.

Pour mener à bien cette mission, j'ai pu m'appuyer sur le dernier recensement de ce type avec des clichés datant d'entre 1968 et 1983 et leurs études de 1983. Il a alors fallu déterminer leur position géographique qui pouvait être différente de celle indiquée, et surtout déterminer leur existence ou non car plusieurs bâtiments ont disparu depuis ce recensement. En complément, le cadastre Napoléonien a été d'une grande aide afin de déterminer le nombre de bâtiments dans chaque rue ou village en 1836 par rapport à ceux présents aujourd'hui.

Les photographies réalisées en 2003 pour le label "Communes du Patrimoine Rural de Bretagne" m'ont permis de remarquer des changements sur l'aspect architectural des bâtiments, sur leur existence afin d'essayer d'en apprendre davantage sur leurs histoires. Pour finir, les différents témoignages qui m'ont été apportés ont été très précieux ! Car c'est au contact de la population locale qu'on en apprend le plus. Toutes ces précieuses informations permettent de garder une trace écrite de l'histoire de la commune et de son riche patrimoine et le faire perdurer ! Grâce à ce recueillement d'informations, des études seront réalisées sur des sites emblématiques de la commune comme Coët An Fao. Je remercie vivement Claire Tartamella, Astrid Cailleateau, Laurent Ganivet et son équipe municipale de m'avoir fait confiance pour réaliser ce recensement.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont accueillie et accordé de leur temps pour partager leurs connaissances, si précieuses et importantes !

Marion Christien.



De gauche à droite

Laurent GANIVET, Marion CHRISTIEN, Patrick POMME

Matériel utilisé par Marion CHRISTIEN pour recenser le patrimoine bâti



SEGLIEN et son LABEL

« Communes du Patrimoine Rural de Bretagne »

La commune de Séglien étant labellisée Commune du Patrimoine Rural de Bretagne, vous pouvez obtenir des conseils en matière de rénovation (choix techniques et architecturaux, aides financières....), si votre maison est répertoriée sous ce label.

Pour de plus amples renseignements prendre contact avec la Mairie.

Projet de rénovation de la mairie et de ses abords

Parallèlement au projet de reconstruction des bâtiments au terrain de football, la municipalité mène un autre projet très important à savoir la rénovation complète de la mairie et de ses abords.

En effet, force est de constater qu'aujourd'hui, les locaux de la mairie ne sont plus adaptés dans plusieurs domaines :
-en terme d'accessibilité tout d'abord. Afin de pouvoir être reçues à la mairie, les personnes à mobilité réduite doivent emprunter la rampe extérieure donnant dans la salle du conseil municipal et longer le couloir menant aux bureaux des secrétaires.

Il convient de corriger cette circulation afin que toutes et tous aient accès par un même cheminement.

-en terme de discrétion. On constate que malheureusement, la discrétion n'existe pas à la mairie.

Le couloir entre les bureaux des secrétaires occupe aussi la fonction de salle d'attente sans possibilité d'y poser des chaises et rendant la circulation très délicate.

Lorsque vous êtes reçu-e, la personne suivante peut entendre votre échange avec la secrétaire.

-en terme de réception. Lorsque Johanne et Audrey occupent leurs bureaux respectifs, il n'y a plus de pièce disponible au rez-de-chaussée pour accueillir la ou les personnes ayant un rendez-vous avec un-e élu-e.

La seule possibilité est de rencontrer la ou les personnes soit dans la salle du conseil, soit à l'étage, ce qui vous en conviendrez n'est pas acceptable.

-en terme de réglementation liée au code du travail. Les toilettes « femmes » et « hommes » doivent être distinctes et doivent pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite.

Une salle de pause doit obligatoirement figurer dans l'espace « privé » des employés communaux.

Dans les locaux actuels, il n'existe qu'un seul sanitaire non accessible pour les personnes à mobilité réduite et c'est un bureau mal agencé à l'étage qui fait office de salle de pause.

-en terme d'économie d'énergie. Le chauffage au fioul existant est sans nul doute à revoir.

Nous pouvons également indiquer que le local pour accéder à la chaudière est exigü et rend difficile son entretien, que les livraisons se font depuis l'extérieur et que la sécurité n'est pas optimale.

D'autre part, les exigences de sécurité et le confort de l'éclairage en milieu de travail ont une importance pour prévenir les risques. Les luminaires de la mairie ne sont plus adaptés.

Il a donc été décidé de mener une réflexion globale concernant les bâtiments actuels de la mairie, les bâtiments contigus (ancienne boulangerie LE ROY) et les garages en aggloméré qui longent la Rue Yves LE CALVÉ.



Groupe de travail composé de représentants du cabinet LORAND-GUILLOU, du maire et des élus

Pour ce dossier, nous nous sommes à nouveau attachés les services du CAUE 56.

La municipalité avait répondu à un appel à projet de la Région BRETAGNE consistant à mener une étude sur l'aménagement du bourg. Notre dossier ayant été retenu, nous allons bénéficier d'une subvention de 64% pour cette étude. Nous avons donc couplé cette étude d'aménagement du bourg et la rénovation des bâtiments de la mairie en un même appel d'offre. Après analyse des candidatures reçues, c'est le cabinet d'architectes LORAND-GUILLOU qui a été retenu pour nous épauler.

C'est ce même cabinet qui avait travaillé à nos côtés pour le projet de la *TAVARN Seglian*.

Nous avons déjà participé à plusieurs réunions avec les architectes afin de commencer le dégrossissement de ce dossier. Les demandes de subvention seront ici aussi déposées dans les délais et on peut espérer un commencement des travaux à la fin de l'année 2021 soit dans une année.

Laurent GANIVET



LA PAGE FACEBOOK

Une nouvelle source d'information a vu le jour grâce à la création de la page Facebook de la commune intitulée « Commune de Séglien »

Vous pourrez donc découvrir les publications de présentation de la commune, ses associations, ses commerces et artisans mais aussi son patrimoine bâti.....

L'avantage d'une page comme celle-ci est de pouvoir partager les informations publiées que ce soit les vidéos, les posts, les événements

Pour toutes les informations officielles, se rendre sur le site de la mairie.

Alors pour que cette page soit vivante, n'oubliez pas de venir « LIKER!!! »

Commission Communale d'Aménagement Foncier - CCAF Nouvelle désignation des membres

En 2015, une procédure d'aménagement foncier a été lancée sur la commune de SÉGLIEN.
Cette procédure est pilotée par la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) qui comprend des élus et des propriétaires de biens fonciers non bâtis. Dans le cadre de l'article L121-3 du code rural et de la pêche maritime,

la CCAF est composée des membres suivants :

- un-e commissaire enquêteur-trice qui est le (la) président-e de la CCAF désigné-e par le président du Tribunal judiciaire
- le maire de la commune (membre de droit)
- 3 conseillers municipaux (1 titulaire et 2 suppléants) désignés par le conseil municipal
- 5 exploitants agricoles (3 titulaires et 2 suppléants) désignés par la Chambre d'Agriculture
- 5 propriétaires de biens fonciers non bâtis (3 titulaires et 2 suppléants) désignés par le conseil municipal
- 6 personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages (3 titulaires et 3 suppléants) désignées par le conseil départemental (1 titulaire et 1 suppléant), la chambre d'agriculture (1 titulaire et 1 suppléant) et le conseil municipal (1 titulaire et 1 suppléant)
- 2 fonctionnaires désignés par le Président du Conseil Départemental
- 1 délégué du Directeur Départemental des Finances Publiques
- 1 représentant du Président du Conseil Départemental



L'aménagement foncier permettra d'actualiser la carte de la commune de Séglie

En application des articles L. 121-6 et R. 121-18 du code rural et de la pêche maritime, les processus d'élection et de désignation des différents membres de la CCAF doivent être renouvelés après les élections municipales, dans un délai de 4 mois pour les élus et de 6 mois pour les propriétaires fonciers, et ce dans les mêmes formes que lors de la constitution de la commission dans sa composition initiale.

Ainsi, suite aux élections municipales de mars 2020 et à la mise en place d'un nouveau conseil municipal le 26 mai 2020, les membres de la CCAF ont du être renommés.

Le conseil municipal dans sa séance du 10 septembre 2020 a procédé à la désignation des nouveaux membres lesquels avaient au préalable déposé leur candidature auprès du secrétariat de la mairie. L'élection s'est déroulée au scrutin uninominal dans les conditions fixées par l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales c'est-à-dire au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

Voici ci-après les personnes qui ont été désignées.

-sont désignés membres de la CCAF par le conseil municipal en tant qu'élus :

titulaire : **M. Jean-Michel LERAY**

suppléants : **M. Patrick POMMÉ** et **M. Daniel DARCEL**

-sont désignés membres de la CCAF par le conseil municipal en tant que propriétaires de biens fonciers non bâtis :

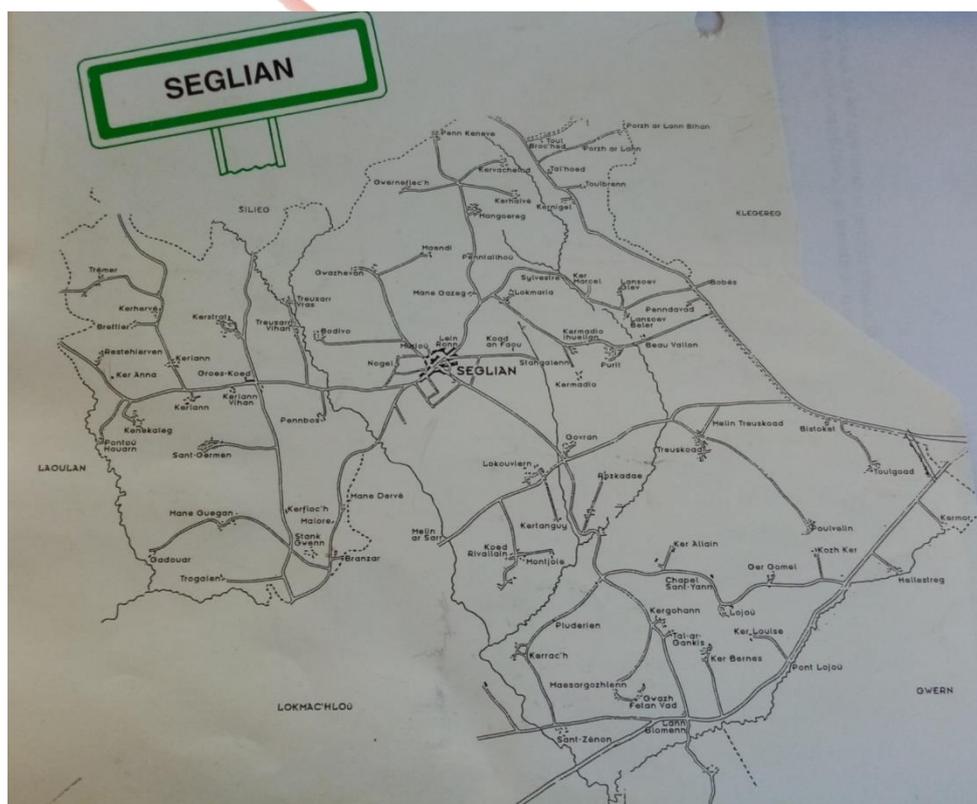
titulaires : **Mme Nathalie CHRISTIEN**, **M. Jean MORVANT**
et **M. Patrick ELLIAS**

suppléants : **M. Philippe LE STRAT** et **M. Mikaël BROUSSOT**

-sont désignés membres de la CCAF par le conseil municipal en tant que personne qualifiée en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :

titulaire : **M. Christophe LE GALL**

suppléant : **M. Pierre LE COGUIC**



Démolition et reconstruction des bâtiments au terrain de football

La municipalité attache une importance particulière au bien-être de ses habitants. Elle attache une importance toute aussi particulière à toutes les associations qui n'ont de cesse de dynamiser notre commune.

Il y a plus d'un an maintenant une réflexion était engagée quant à la réfection de l'ensemble des bâtiments situés sur le site du terrain de football. Les conclusions du rapport d'un représentant de la préfecture de Vannes lors de la visite de ces locaux indiquent clairement que l'accessibilité réglementaire n'est pas suffisante.

D'autres difficultés apparaissent aussi concernant l'électricité et en particulier le compteur qui n'est pas assez puissant pour accueillir la mise en service de plusieurs appareils en même temps.

Enfin, c'est trop régulièrement que nous devons faire procéder à des travaux de réparations sur différents éléments (douches, sanitaires, toiture, etc ...).

Lors du vote du budget 2020, il a été décidé d'inscrire en section « Investissement » la réfection de ces bâtiments.

Suite à notre demande, le CAUE 56 a mené une étude complète sur la gestion de ce site en incluant également l'école Arc-en-Ciel et le *SEGLIAN Park* (city-stade).

Leur rapport nous précise qu'il vaut mieux démolir la totalité des bâtiments actuels (les vestiaires, le club-house, la tribune et la buvette) et reconstruire à neuf plutôt que de les rénover.

L'appel d'offre lancé nous a permis de retenir le cabinet d'architectes SET basé à NANTES pour mener à bien ce très beau projet. Ainsi, plusieurs réunions regroupant conjointement des membres élus de la municipalité et des membres du club de football de l'E.S. SÉGLIEN ont permis de définir les besoins, de dimensionner les différents espaces et de déterminer la configuration des nouveaux bâtiments.

C'est ainsi par exemple que la pièce abritant le futur club-house sera mutualisée et pourra accueillir les élèves de l'école Arc-en-Ciel en semaine pour des activités de motricité.

La municipalité tient d'ores et déjà à remercier les membres de l'E.S. SÉGLIEN pour leur participation active à ces réunions. Nous échangeons aussi régulièrement avec le District de Football du Morbihan.



Groupe de travail composé du chef de projet du cabinet Set, du maire, d'une secrétaire, des élus, du président et des joueurs de l'ES Séglien

Côté financement, les estimations sont en cours de finalisation et la municipalité a déjà pris les contacts et monté les dossiers nécessaires afin de bénéficier de subventions. On peut indiquer que l'État (par la DETR – Dotation d'équipement des Territoires Ruraux), le Département du Morbihan, PONTIVY Communauté et la Fédération Française de Football (par l'intermédiaire du District de Football du Morbihan) financeront ce projet afin que le reste à charge HT pour la commune soit le moins élevé possible. Pour rappel, tout type de projet ne peut être subventionné à plus de 80%.

Si les appels d'offre auprès des professionnels de l'artisanat sont fructueux pour l'ensemble des lots et si la météo n'est pas trop capricieuse, on peut espérer un achèvement des travaux au dernier trimestre 2021.

Dernière minute

Suite à la demande formulée par la mairie, le Conseil Départemental du MORBIHAN par l'intermédiaire de l'Agence Technique Départementale de GUÉMÉNÉ sur Scorff nous a informés début octobre de son acceptation quant à la réfection de l'enrobé sur la route départementale RD 18 dans l'agglomération. Concrètement, cela signifie que la rue Yves LE CALVÉ (à partir du cimetière jusqu'à la mairie) et l'intégralité de la rue Jean-Marie LE FUR vont être enrobées à neuf sauf les parties « stationnement » pour lesquelles le revêtement est encore de bonne qualité.

L'intégralité de la dépense est prise en charge par le Département du MORBIHAN et les travaux se dérouleront au cours de la 2ème quinzaine du mois de novembre 2020 sur au moins deux journées complètes. Des déviations seront mises en place pendant la durée des travaux tant pour les véhicules légers que pour les poids lourds. La municipalité est consciente de la gêne occasionnée lors de ces travaux mais espère votre compréhension.

Vue sur la rue Jean-Marie Le Fur



Vue du cimetière sur la rue Yves Le Calvé

RESPECTONS LA REGLEMENTATION

Nous vous rappelons que dans le bourg de Séglien la vitesse autorisée est limitée à 50km/h et même à 30 km/h à certains endroits. En campagne, merci aussi de penser aux habitants quand vous traversez les villages ainsi que toutes les intersections.

Nous demandons donc aux véhicules légers, véhicules lourds et engins agricoles de respecter ces limitations.

Il en va de la sécurité des habitants de notre commune,
MERCI!!!

Ecole Arc-en-Ciel



Une cinquantaine d'élèves ont pu faire leur rentrée cette année à l'école de Séglien. Emile GUERCHAI, le directeur enseigne aux élèves de CM1 et CM2.

Sébastien GUIBERT, remplaçant de Charlène LE COURRIC CALVEZ durant son congé maternité, enseigne aux élèves de CE1 et CE2.

Marieke LEVERRIER présente les jeudis et vendredis et Fabien LESAGE présent les lundis et mardis s'occupent de l'apprentissage des élèves de maternelle complétés par Valérie TALHOUET l'Atsem.

Enfin, les enfants sont accueillis à la garderie matin et soir par Isabelle LE PALLEMEC qui s'occupe également du service des repas à la cantine.



De gauche à droite
Emile GUERCHAI, Isabelle LE PALLEMEC,
Valérie TALHOUET et Sébastien GUIBERT



Alban BAUDUIN en train de jouer devant les
maternelles avec Fabien LESAGE

Suite à la Covid-19 tous les projets ou rencontres sont pour le moment en attente.

Nos élèves ont quand même la chance d'accueillir Alban BAUDUIN du Conservatoire de Musique de Pontivy tous les mardis matins. Les 3 cycles ont donc la possibilité de découvrir plusieurs instruments et de pouvoir en jouer.

Des séances de cinéma étaient prévues, malheureusement suite aux nouvelles mesures sanitaires celles-ci vont être annulées.

Pour le cycle piscine prévu en janvier tout dépendra de l'évolution de la Covid-19.

Le nouveau panneau de l'école est arrivé pour la rentrée. A l'image de celle-ci car même le jeu favori des enfants, le petit train, y est représenté.



LA CAROTTE DANS TOUS SES ETATS

Le mercredi 19 février, Régis et Sandra LECUYER de l'Atelier Bistrot de Langoëlan ont animé en partenariat avec la Mairie un atelier nommé « CUISINEZ AVEC UN CHEF ».

Le but était, pour les 20 jeunes entre 8 et 13 ans présents, de cuisiner un ingrédient surprise, vous l'aurez compris « la carotte ».

Comment cuisiner de nouvelles saveurs originales et audacieuses à partir de produits frais et locaux ? Pari tenu et réussi puisque les jeunes ont réalisé un mi-cuit chocolat /carotte, ont bu du jus de carottes et goûté du sorbet à la carotte.

Un après-midi passé dans la joie, la bonne humeur, la motivation et qui s'est terminé par un goûter!!! Les jeunes ont rapporté un mi-cuit chez eux ainsi que les recettes et le tablier offert à l'issue de l'atelier.

La Mairie a financé le goûter et les ingrédients.

Quant à Régis et Sandra, ils ont animé cet atelier gratuitement.

Un grand merci à eux.

Et dans le contexte de la Covid-19, ils ont également tenu à remercier chaleureusement les enseignants pour leur investissement, que ce soit pour « l'école à la maison » pendant le confinement ou pour la reprise du mois de mai, en leur offrant un repas fin juin dans leur restaurant « L'ATELIER BISTROT ».



Régis LECUYER en train de montrer aux enfants comment préparer du « Kasha au lait » (graines de sarrasin grillées)

Vie associative

AMICALE LAÏQUE

Nouveaux sourires, nouveaux projets.....

L'amicale laïque de Séglien s'est réunie le 29 septembre 2020 pour sa première assemblée de la rentrée.

Notre association, compte aujourd'hui 6 membres au sein du bureau dont une nouvelle présidente Anne-Laure BERNARD et une nouvelle trésorière adjointe Fabienne LE BARON.

Elle est également composée de 4 membres actifs.

Cette année l'amicale s'adapte: en raison de l'épidémie de la Covid-19, pas de déambulation de petits fantômes pour Halloween, mais distribution de bonbons et gadgets dans l'enceinte de l'école.

Pour ce dernier trimestre 2020, une vente de chocolats est organisée en novembre ainsi qu'une vente de sapins pour le 11 décembre.

En 2021, le bœuf bourguignon de février sera tout aussi délicieux mais à emporter!!! Une vente de brioches sera organisée à Pâques et les enfants recevront des chocolats.

Au mois de juin, le 5 nous proposerons une vente de galettes de pomme de terre et le 26 un goûter de fin d'année scolaire aura lieu dans l'école.

Les actions menées par l'amicale laïque de Séglien servent à financer les sorties et séjours scolaires des enfants, alors soyons nombreux aux rendez-vous.

Anne-Laure BERNARD



LA DIANE SEGLIANNAISE

Cette année, la Diane Ségliannaise compte une quarantaine de membres.

Nous avons élevé une centaine de faisans dans notre volière, pour la reproduction.

Nous avons également fait quelques déterrages de blaireaux avec la prise de 12 animaux.

Enfin, selon l'évolution des mesures sanitaires, nous ferons notre repas le deuxième samedi de Mars.

Et pour information : si des particuliers ou des exploitants agricoles observent des dégâts occasionnés par des animaux sauvages, ils peuvent me contacter PIQUET Patrick au 09 67 87 63 37



C'est avec nostalgie, que nous regardons cette photo, qui représente la chasse, la convivialité, la bonne humeur, la joie de vivre et le « jarret – frites »

Une nouvelle saison a débuté pour l'Es Seglien depuis le 30 Août 2020.

Nous avons recruté un nouvel entraîneur en la personne d'Elie VERTO qui arrive de Moustoir Remungol, ainsi que l'arrivée de 10 nouveaux joueurs pour 3 départs et 3 arrêts.

Nous comptons en tout 55 licenciés, 43 joueurs et 12 dirigeants

L'Ess a pour objectif de faire une aussi belle saison que celle de l'année dernière voire mieux pour l'ensemble des deux équipes.

Petit rappel :

Il y a quatre ans, le club comptait 16 licenciés et 5 dirigeants, depuis on a œuvré en équipe.

L'effectif s'est étoffé, le tout grâce aux membres du club qui s'impliquent dans la vie du club.

Aujourd'hui, un objectif est atteint, nous avons la chance de pouvoir compter sur une municipalité qui soutient le club.

Dennis LE TENNIER



Photo des équipes A et B de l'ES Séglien

LES PARDONS

Les circonstances actuelles liées au risque sanitaire n'ont pas permis d'organiser les différents Pardons pendant l'été comme à l'accoutumée.

Ils sont au nombre de six à Séglien :

St Zénon, St Jean, Notre Dame De Lorette, St Germain, Le Clandy et Locmaria.

Les Pardons de St Zénon et St Jean ont été célébrés en même temps dans l'église paroissiale tout comme le pardon de Notre Dame de Lorette.

Pas de changement pour le pardon du Clandy qui a eu lieu en plein air à l'oratoire, dédié à Notre Dame des sept douleurs. Seuls les pardons de St Jean et de Locmaria se sont déroulés dans leur chapelle respective.

Pas de repas, ni de concours de boules bretonnes cette année qui animent et qui permettent d'aider financièrement à la restauration de ces édifices qui font partie de notre patrimoine local.

Rendez-vous l'année prochaine la dernier dimanche du mois de Juin pour le pardon de St Zénon, le premier de l'été.



Photos prises lors du Pardon de Notre Dame de Lorette en 2019



PLIJADUR BA'R VRO POURLET

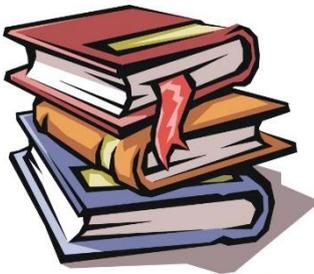
Les cours de danses bretonnes ont lieu tous les mardis soir à 19h en période scolaire (pas de cours pendant les vacances) pour les danseurs débutants ou confirmés, à la salle Jean Fichet. Ils sont assurés en alternance par Jonathan Le Guennec et Fabienne Le Baron en respectant les mesures sanitaires : port du masque, lavage des mains et utilisation de gel.

Un cours d'initiation à la danse bretonne pour les enfants se déroulera pendant les vacances de la Toussaint et ensuite un cours sera organisé tous les 15 jours le samedi après-midi. Les stages de crêpes et galettes de pomme de terre reprendront avec nombre limité de participants mais les dates ne sont pas encore fixées.

En projet également en 2021, l'organisation d'un week-end de stage alliant danses Basques, danses du sud ouest et bien sûr danses bretonnes, si les mesures sanitaires nous le permettent.

Renseignements : Fabienne Le Baron

@: lebaron.fabienne@orange.fr ou 06 78 90 48 79



MEDIATHEQUE

La médiathèque est ouverte tous les samedis de 10h à 12h.

N'hésitez surtout pas à venir y chercher livres

pour petits et grands,

l'adhésion étant de 5 euros à l'année par famille!!!

Et si vous ne trouvez pas le livre que vous souhaitez,

nous pouvons le demander

à la médiathèque départementale de Noyal-Pontivy dont nous dépendons.

Tous les 15 jours, une navette nous apporte les livres que nous avons réservés.

Si jamais le livre voulu n'est pas référencé, nous pouvons faire une demande d'achat.

Nous manquons malheureusement de bénévoles donc si vous avez du temps libre, venez rejoindre notre équipe!!!

Votre présence sera requise 1 samedi matin par mois de 10h à 12h.

Merci d'avance à celles ou ceux qui nous rejoindront !



Bénévoles de la médiathèque



Célébration du 11 Novembre 2019 devant le monument aux morts

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2019
Comme tous les ans les habitants de Séglien présents étaient nombreux afin de commémorer l'armistice. Les membres et le président de l'UNC-AFN dont les porteurs de drapeaux, le maire, les élus et les habitants sont venus rendre hommage aux soldats morts au combat et aux familles meurtries par cette guerre.

Armel LE GALLO nous a quittés

Armel est né le 21 Mars 1937 au village de Saint Germain à Séglien où ses parents étaient agriculteurs. Après le décès de sa mère, douze jours après sa naissance, et le départ de son père pour la guerre 1939-1945 (il restera prisonnier de guerre pendant 5 ans) il sera élevé par ses grands-parents d'abord à Langoëlan puis à Guémené Sur Scorff. Après le retour de son père de la guerre, Armel le rejoint à la ferme de Saint Germain puis prendra sa suite après son décès. Son service militaire, il l'effectuera pendant la guerre d'Algérie de l'autre côté de la méditerranée.

Célibataire, Armel ne vivait pas en ermite, il participait aux activités de la section des anciens combattants, aux rendez-vous des clubs du 3^{ème} âge et également aux différents pardons de la commune notamment au pardon de Notre dame de Lorette où il portait la bannière.



Armel LE GALLO portant la bannière



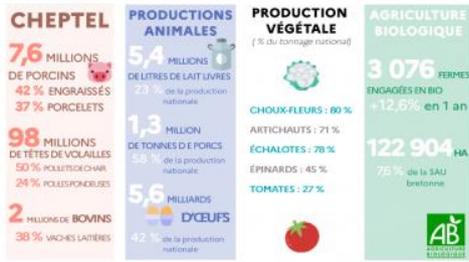
Commémoration du 8 mai 2020

Commémoration
armistice
8 mai 1945

Suite aux mesures sanitaires mises en place au mois de mars dernier, le 8 mai 2020 fut célébré en petit comité avec Laurent Ganivet le maire, deux élus et Gaston Le Fur président de l'UNC - AFN. Et vu le contexte actuel lié à la Covid-19, le 11 Novembre 2020 sera malheureusement célébré de la même manière.



LA FERME BRETAGNE



Source : SIAF, journal de l'élevage 2011, Bretagne agricole 2019, 2020, S.A.F. 2019, I.R.T. 2019, Inra 2019, Inra 2020

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAITRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE

AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES

MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

S A D I

Service d'Aide à Domicile Intercommunal

Accueil administratif du Lundi au Vendredi

9h00 - 13h00 / 14h00 - 17h00 (sauf le mercredi après-midi)

☎ 02 97 39 08 41 ✉ sadi.cleguerec@orange.fr

→ Entretien du logement

→ Aide aux courses

→ Aide aux déplacements

→ Aide aux repas

→ Aide au lever et au coucher

→ Aide à la toilette

Intervention 7j/7 ainsi que les jours fériés

Prise en charge possible des prestations :

- ⇒ Par votre mutuelle
- ⇒ Par votre caisse de retraite
- ⇒ Par le Conseil Départemental du Morbihan (APA, Aide Sociale)

Crédit d'Impôts pouvant aller (jusqu'à 50%)

Notre service s'adresse :

- Aux personnes âgées
- Aux personnes en situation de handicap
- Aux personnes en retour d'hospitalisation

N'hésitez pas à nous contacter !

Maison de Santé

📍 3 Impasse J et P Le Plainche 56480 Cléguerec

ça déborde ?

Avez-vous écrasé vos emballages ?

Pourquoi faire ?

✓ Gagner de la place dans votre sac jaune

→ Pour économiser les sacs jaunes (ils sont certes gratuits pour les usagers, mais sont quand même achetés par Pontivy Communauté, donc par le contribuable)

→ Pour éviter d'avoir à le sortir trop souvent

✓ Gagner de la place dans le bac jaune de votre rue

→ Pour éviter qu'il ne déborde

→ Pour maintenir le service accessible à tous

1 sac jaune rempli d'emballages écrasés équivaut à 3 sacs jaunes remplis d'emballage non écrasés

Comment faire ?

Les bouteilles plastiques

1 fois moins de place

Les briques alimentaires

2 fois moins de place

Les boîtes de conserve

2 fois moins de place

Les cartons

3 fois moins de place

UNICOLITE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DEVIS DÉCHETS.

N° Vert gratuit ☎ 800 21 21 05

R L P I

Enquête publique sur le Règlement Local de Publicité Intercommunal

Du 1^{er} octobre au 5 novembre 2020

[Plus d'infos : www.pontivy-communaute.bzh]

- 24 -



Groupe de jeunes venus des 4 coins de l'Europe



Rencontre intergénérationnelle

LA GRANDE VADROUILLE

Je suis Tudal Le Cunff, résidant dans la commune de Séglien depuis ma tendre enfance, à Kerhervé.

J'ai eu l'année dernière, l'envie de quitter ma terre natale pour découvrir le monde.

J'ai décidé donc, en septembre 2019, de m'envoler pour onze mois dans le pays de Jean Paul II, en Pologne, dans une petite ville appelée Pułtusk, à une heure de Varsovie.

Là-bas, je participais à un projet du « **Corps Européen de Solidarité** ».

C'est un projet mis en place par l'Europe afin de faciliter l'accès au voyage à tous les jeunes européens, issus de tous milieux sociaux et de toutes cultures.

Voulant reprendre des études dans le tourisme, une expérience à l'étranger m'était nécessaire pour mon projet d'avenir alliant la maîtrise de la langue de Shakespeare,

l'ouverture d'esprit et une culture générale accrue due aux différentes rencontres.

J'y ai vécu en colocation avec de jeunes gens venus de différentes parties du monde. Nous étions six à vivre ensemble, un français, une turque, un hondurien, une croate, une taiwanaise et une hollandaise.

Pour les amateurs de cinéma, cela ressemble effectivement au casting de l'auberge espagnole !

Vivre ensemble n'a pas été de tout repos, les différences culturelles pouvaient être parfois troublantes mais également très enrichissantes.

Dans ce projet, j'ai travaillé dans une « przedszkole », nom polonais pour une école maternelle. En Pologne, le système scolaire est un peu différent, la « przedszkole » est quelque chose entre notre école maternelle et une garderie. J'officialisais en tant qu'assistant de l'enseignant, mon rôle fut donc de m'occuper des enfants, de préparer des activités, et leur faire découvrir ma culture.

J'ai dû malheureusement cesser mon activité début Mars du fait de la propagation de la covid-19 en Europe. Mais j'ai fait le choix de rester et de prolonger mon séjour jusque fin Aout. J'ai donc été confiné en Pologne. Ça a été une expérience un peu spéciale, les restrictions strictes limitaient les interactions avec les habitants.

Les liens créés avec mes colocataires ont été donc renforcés pendant cette période.

J'ai aujourd'hui repris mes études, en BTS Tourisme et cette expérience en Pologne m'aide beaucoup dans cette voie. J'ai beaucoup appris, j'ai grandi avec ce séjour inoubliable que je recommande à tous ceux qui se cherchent et qui veulent vivre une aventure hors du commun.

Tudal LE CUNFF



Tudal et ses colocataires

LISTES DES ASSOCIATIONS DE SEGLIEN

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	COORDONNEES
Club des loisirs	Marie CHRISTIE	Pourvelin – 56160 Séglien 02.97.28.00.91 marie.christien@orange.fr
Amicale laïque	Anne-Laure BERNARD	2 Resterhierven – 56160 Séglien 06.49.32.62.53 al-bernard1@orange.fr
Comité des fêtes	Jérôme THOMAS Mickaël BROUSSOT	Rue du Clandy – 56160 Séglien 02.97.27.62.34 10 rue du Stade – 56160 Séglien 06.32.79.08.77
Entente sportive E.S Séglien	Dennis LE TENNIER	24 rue Beauséjour – 56480 Cléguerec 02.97.38.10.55 /06.62.80.77.00
Diane Séglianaise	Patrick PIQUET	10 Mangoirec – 56160 Séglien 09.67.87.63.37
Comité paroissial	Marie-Thérèse GREVES	16 rue du Clandy – 56160 Séglien 02.97.28.00.28
Les amis de l'Oratoire	Antoine GREVES	16 rue du Clandy – 56160 Séglien 02.97.28.00.28
Comité de Locmaria	Claire BIHOES	3 Goézévant – 56160 Séglien 02.97.28.02.05
Comité de St Jean	Aurélie TETREL	4 Kergohan – 56160 Séglien 06.38.78.22.06
Plijadur Bar'vro Pourlet	Fabienne LE BARON	Coët en Fao – 56160 Séglien 02.97.28.03.02 lebaron.fabienne@orange.fr
Les Anciens Combattants UNC	Gaston LE FUR	19 rue Yves Le Calvé – 56160 Séglien 02.97.28.00.89
Association Grog	Dominique LE MORZADEC	Kermadio – 56160 Séglien d.lemorzadec@orange.fr

AGENDA

SUITE AUX NOUVELLES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR
NOUS NE PUBLIONS PAS D' AGENDA NE SACHANT NI QUAND
NI COMMENT IL SERA POSSIBLE D'ORGANISER UN EVENEMENT

Les commerçants et les artisans
désirant faire paraître une annonce
publicitaire sont invités à s'adresser
à la mairie.

Horaires d'ouverture du bureau de poste :

Lundi – mardi – mercredi – vendredi :

13h30 – 16h00

Jeudi : 14h45 – 16h30



Infos pratiques

Mairie

1, rue Yves Le Calvé

56160 Séglien

Tél : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94

Mel : mairie.seglien@wanadoo.fr Site web : www.seglien.fr

Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30-12h / 13h30-17h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / fermée

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

Permanence du Maire uniquement sur rendez-vous

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles.

Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service.

Vous voulez annoncer un événement, il suffit de contacter la mairie un mois avant
la parution du bulletin.

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

Pharmacie de garde :

32.37

Enfance maltraitée : 119

S.O.S Femmes battues :

39.19

Centre antipoison :

02.99.59.22.22

Drogue info-service :

0800 23.13.13

Référent frelon asiatique :

09.60.14.56.48



PHOTOS DE LA CLASSE 0

Même si cette année suite à la Covid-19 la classe 0 n'a pu se réunir, voici quelques photos pour rappeler de bons souvenirs

1990



2000

2010



A TRES VITE DANS UN PROCHAIN NUMERO!!!